



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2014

À une séance extraordinaire tenue le 12 mai 2014 à 19 h, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, Maire
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

étaient absents :

M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4

La directrice générale atteste que 7 personnes étaient présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

ÉTUDE :

4. Travaux de reconstruction – salle communautaire
 5. Mandat plan et devis – escalier intérieur Place Francoeur
 6. Période de questions
 7. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
 8. Clôture de la séance extraordinaire
-

16179-05-2014
point no 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 avril 2014 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16180-05-2014
point no 3

VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité



Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.

Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité

16181-05-2014
point no 4

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION – SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation visant à réaliser des travaux de reconstruction, suite à un dégât d'eau à la salle communautaire;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

- C.J. Picard inc. 31 220.39 \$ taxes incluses
- Menuiserie M.A.G. 2007 inc. 36 904.16 \$ taxes incluses

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat de travaux de reconstruction à la salle communautaire au plus bas soumissionnaire, soit C.J. Picard inc. au coût de 31 220.39 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

16182-05-2014
point no 5

MANDAT PLAN ET DEVIS – ESCALIER INTÉRIEUR PLACE FRANCOEUR

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le mandat des plans et devis visant à effectuer des travaux de transformation d'un escalier à Place Francoeur afin d'améliorer le confort et la sécurité, en la modifiant pour en allonger la course;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

- Dominique Blais architecte au coût de 6000 \$ plus taxes
- Gilles L. Tremblay, architecte au coût de 6900 \$ plus taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat à Dominique Blais architecte pour effectuer les travaux suivants :

- Relevés pertinents et mise en plans de ceux-ci;
- Préparation de plans et détails en architecture de l'escalier modifié;
- Documents d'appel d'offres pour soumission aux entrepreneurs invités;
- Surveillance partielle des travaux avec certificat de fin de l'ouvrage;
- Consultation d'un ingénieur en structure pour les modifications requises à l'ouverture du plancher.

À un coût de 6000 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

16183-05-2014
point no 7

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité



Que le procès-verbal du 12 mai 2014 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

16184-05-2014
point no 8

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 12 mai 2014, à 19 h 03.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/secrétaire
